

Bulletin de préinscription

Madame/Monsieur :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Désire inscrire son (ses) enfant(s) au centre de vacances
« Sole Mio » à Puegnago Del Garda en Italie :

- Du 10 au 30 juillet 2023 (21 jours) : 835 €
- Du 30 juillet au 13 août 2023 (15 jours) : 625 €

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M F

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe: M F

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe: M F

Informations

Les séjours sont réservés aux enfants
de 7 à 14 ans habitant Tomblaine,
dans la limite des places disponibles.

Toutes aides acceptées à déduire :
Aides aux temps libres
de la Caisse d'Allocations Familiales,
chèques vacances,
aides du Conseil Départemental,
comités d'entreprise...

Transport

Voyage en bus climatisé avec 2 chauffeurs

Documents obligatoires

le jour du départ

- Carte d'identité
- Carte européenne d'assurance maladie
(à demander à la Sécurité Sociale)
- Autorisation de sortie du territoire
(Cerfa n°15646*01)



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



Vacances jeunes 2023

Deux séjours
à Puegnago-del-Garda en Italie
vous sont proposés par l'AEPT
avec une participation financière
du Centre Communal
d'Action Sociale



Bonnes vacances !

Dates et tarifs

1er séjour : du 10 au 30 juillet 2023
21 jours pour les enfants de 7 à 14 ans
835 €*
1

2ème séjour : du 30 juillet au 13 août 2023
15 jours pour les enfants de 7 à 12 ans
625 €*
2

*Aide du Centre Communal d'Action Sociale déduite

Excursions et Activités



Palais des doges
Venise



Sirmione



Gardaland



Salò



Veillées
et soirées animées

Modalités d'inscription

Le bulletin de préinscription

est à rapporter

le Mercredi 3 mai 2023

à partir de 14h

Au Centre Communal d'Action Sociale

Place Ernest Renan.

Un chèque d'acompte vous sera demandé

avec possibilité d'échelonner

le solde de votre règlement

A réception de la facture,

nous vous demandons de bien vouloir régler le solde

directement à l'AEPT

Boite Postale 80074 - 54510 Tomblaine

par chèque ou mandat

Références bancaires : CIC

Compte n° 000 214 70 101 / 82

Calcul de votre règlement

N° d'allocataire CAF :

Montant du séjour AEPT : €

Aide de la CAF : - %

Participation du CCAS : - €

TOTAL par enfant : = €

Nombre d'enfants : x

TOTAL A PAYER : = €

Acompte versé : - €

Reste à payer : = €

Mode de paiement :

Merci de joindre la photocopie
de vos justificatifs d'aides
(CAF ou autres)